

[N° 1 | MAI 2023]

An aerial photograph of a town, showing a main road, residential buildings, and hills in the background. The image is overlaid with a green gradient that transitions from a lighter shade at the top to a darker shade at the bottom.

GROLLEY

I N F O R M A T I O N S

Sommaire

- 3** Mot du Syndic
- 4** Le Conseil général
- 6** Décisions du Conseil général
- 9** Le Conseil communal et dicastères
- 20** Informations communales
- 28** Manifestations
- 30** Divers

Impressum

Tirage: Publication éditée 2 à 3x par an à 1000 exemplaires

Éditeur: Commune de Grolley - **Tél.:** 026 476 03 60

Site web: www.grolley.ch - **E-mail:** commune@grolley.ch

Graphisme: Effet-i-media - www.bepbep.ch

Photos: Commune de Grolley - Benoît Perriard - Bruno Hayoz

Impression: media f imprimerie SA



Mot du Syndic



Chères Citoyennes, chers Citoyens,

Nous voilà déjà à la présentation des comptes pour l'année 2022. A l'instar du Canton de Fribourg et de plusieurs communes sarinoises, notre commune en annonçant un bénéfice de CHF 287'902.31 peut se vanter d'avoir une situation très saine.

Heureusement les prévisions pessimistes que nous avons à notre disposition lors de l'établissement du budget 2022, liées principalement à la crise du Covid, ne se sont pas réalisées. Malgré tout, la guerre en Ukraine, les difficultés d'approvisionnement de l'énergie et des matériaux nous rappelle que l'équilibre est fragile et que notre économie risque d'être mise à rude épreuve encore quelques mois.

Notre administration a aussi été mise à rude épreuve et a dû faire face à un surcroît de travail lié au changement du boursier communal, à l'introduction de nouveau plan comptable harmonisé (MCH2) mais aussi à l'introduction du Conseil général.

Je suis toujours convaincu que c'est la bonne formule pour notre commune avec des membres du Conseil général inves-

tis dans leur fonction et qui prennent à bras le corps leurs tâches. Vous trouverez dans ce nouveau bulletin d'informations, le récapitulatif des postulats et propositions auxquels le Conseil communal a répondu ou doit encore répondre.

De son côté, le Conseil communal travaille toujours pour assurer un développement harmonieux de notre commune et plusieurs projets sont en cours, notamment le projet de fusion avec la Commune de Ponthaux ou l'agrandissement du cercle scolaire et de ses infrastructures.

J'espère que vous aurez beaucoup de plaisir à lire ce bulletin communal et que vous trouverez les informations que vous cherchez. Ce bulletin sera publié au minimum deux fois par année, après les séances du Conseil général. ■

Christophe Prétet
Syndic

Le Conseil général

Mot du président

Chères Concitoyennes,
Chers Concitoyens,

Notre Conseil général de Grolley est jeune, ce qui signifie que nous devons trouver une vitesse adaptée à la bonne marche de notre commune. Tout d'abord il est important de souligner le travail conséquent du service technique, du secrétariat, du Conseil communal, des différentes commissions et sociétés, que je remercie sincèrement. La diversité des personnes qui m'entourent nous permettra d'affronter les défis importants de ces prochaines années. Efforts écologiques, éducation, rénovation et construction par de nombreux investissements qui devront-être étudiés au plus près de notre conscience.



La dernière pandémie, les crises d'approvisionnement des matières premières et la peur engendrée par les médias peuvent provoquer un mal-être persistant. Certes, il est évident et sûr que nous ne pourrons plus vivre comme avant, mais quelques idées peuvent être appliquées et décrites ci-dessous.

Dans les rues de notre commune, prendre le temps de saluer et de parler à nos concitoyens et voisins. Pour ceux et celles souffrant de solitude, contacter nos diverses sociétés de loisirs. Du théâtre à la gymnastique et de la musique au Nordic-Walking. Pourquoi ne pas partager un verre lors des différentes manifestations organisées au sein de notre

village. Aider son prochain sans attendre un retour. Le site internet de notre commune vous permet de nous écrire par courriel pour des idées ou questions diverses. Nous sommes chanceux d'avoir des commerces locaux à consommer sans modération.

Pour terminer, j'aimerais rendre hommage à tant de générations courageuses qui ont bâti les fondations de ce village. Notre jeunesse est l'espoir d'un monde meilleur. A vous tous, au plaisir de vous rencontrer et simplement vive la vie.

Claude-François Brülhart
Président du Conseil général

Lors de la séance du 2 septembre 2019, le Conseil communal a décidé de proposer aux citoyens, par le biais d'une votation communale (art. 26 LCo) qui a eu lieu le 9 février 2020, l'introduction d'un Conseil général de 30 membres dès la législature 2021-2026. L'introduction du Conseil général a été acceptée par 264 voix pour et 146 voix contre. ■

Bureau du Conseil général

2023 - 2024

Mme Christelle Ambrosini-Cuennet, Présidente
Mme Valentine Mottas, vice Présidente
M. Emmanuel Repond
M. Ludovic Ritz
M. Gwendal Gaillard

2022 - 2023

M. Claude-François Brülhart, Président
Mme Christelle Ambrosini-Cuennet, vice-Présidente
Mme Valentine Mottas
M. Emmanuel Repond
M. Ludovic Ritz

2021 - 2022

M. Jean-Jacques Collaud, Président
M. Claude-François Brülhart, vice-Président
Mme Christelle Ambrosini-Cuennet
Mme Valentine Mottas
M. Emmanuel Repond



Conseil général

Le Conseil général est composé de 30 membres élus par les citoyens de Grolley

Liste 1 - Groupe Grolley intergénérationnel

Monsieur Jean-Marc Jaquet

Liste 2 - Groupe Pro Grolley

Madame Christelle Ambrosini-Cuennet

Monsieur Patrick Blanc

Monsieur François-Michaël Bovet

Monsieur Nicolas Buchs

Monsieur Jean-Jacques Collaud

Madame Magdalena Dafflon

Monsieur Claude Gavillet

Monsieur Alain Genilloud

Monsieur Romain Kolly

Madame Aurélie Mottas

Monsieur Claude-Michel Nein

Monsieur Louis Pittet

Monsieur Ludovic Ritz

Madame Nathalie Robyr-Cuennet

Monsieur Olivier Rossy

Monsieur Pierre Schuwey

Monsieur Hubert Sciboz

Monsieur Jérémy Singy

Liste 3 - Groupe Ensemble pour Grolley

Monsieur Claude-François Brülhart

Madame Marlyse Corminboeuf

Monsieur Christian Ducotterd

Monsieur Roland Gisler

Madame Corinne Mayer

Monsieur Emmanuel Repond

Madame Chantal Savary

Liste 4 - Groupe Grolley pour tou-te-s

Monsieur Gwendal Gaillard

Madame Liliane Minder

Madame Valentine Mottas

Monsieur Benoît Schaller-Mottas

Démissions

Madame Kim Price

Monsieur Dan-Thomas Elbaum

Elections

Madame Nathalie Robyr-Cuennet

Monsieur Gwendal Gaillard



Séances du Conseil général en quelques chiffres

	2021	2022
Conseil général	3	2
Bureau du Conseil général	3	2
Commission financière	3	6
Commission des naturalisations	2	1

Décisions du Conseil général

Les Procès-verbaux des séances du Conseil général et les messages du Conseil communal peuvent être consultés sur notre site internet sous la rubrique Administration / Conseil général / Assemblée du conseil



Vous trouverez ci-dessous les décisions prises depuis l'introduction du Conseil général.

Séance du Conseil général du 2 mai 2023 (comptes 2022)

Lors de cette séance, le Conseil général a :

- accepté à l'unanimité les comptes de résultats et d'investissements 2022
- approuvé avec 18 voix pour, 0 voix contre et 11 abstentions le règlement communal concernant l'accueil extrascolaire
- approuvé à l'unanimité le règlement communal concernant l'utilisation de la chapelle funéraire
- accepté par 13 voix pour, 9 voix contre et 7 abstentions, la modification des statuts de l'Association du Cycle d'orientation de la Sarine et du Haut-Lac français – modifications des statuts (art. 16, art. 37 et art. 39)
- approuvé par 28 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention les statuts pour l'épuration des eaux usées de la région Basse-Broye Vully
- a refusé par 34 voix contre, 1 voix pour, 3 abstentions et 1 récusation, la vente de la parcelle 1416 RF Grolley d'une surface de 5'165 m² à la zone industrielle au Martzé

De plus, le Conseil général a également :

- élu tacitement Mme Christelle Ambrosini à la Présidence du Conseil général
- élu tacitement Mme Valentine Mottas à la vice-Présidence du Conseil général
- élu tacitement M. Gwendal Gaillard au Bureau du Conseil général
- élu tacitement M. Gwendal Gaillard à la Commission financière

Séance du Conseil général du 13 décembre 2022 (budget 2023)

Lors de cette séance, le Conseil général a :

- accepté à l'unanimité la demande de crédit d'engagement pour la Place de l'Eglise – réfection de la route, participation financière à la mise en valeur de l'église et réfection d'une canalisation de source de CHF 185'000
- accepté à l'unanimité la demande de crédit d'engagement pour la Zone sportive - route de la Pantar - rénovation et mise aux normes de la place de jeux de CHF 60'000
- accepté avec 22 voix pour, 7 voix contre et 1 abstention, la demande de crédit d'engagement de CHF 355'000 pour l'éclairage public - assainissement - remplacement de tous les luminaires dont le type de source est non LED - abaissement nocturne et détection dynamique
- accepté avec 24 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions, la demande de crédit additionnel de CHF 60'000 pour l'administration communale – rénovation
- approuvé par 28 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention, le budget 2023

Le Conseil général a également :

- approuvé à l'unanimité la modification des statuts du Réseau Santé Sarine
- a pris acte de l'annonce de prolongation de délai pour la transmission du rapport sur le Postulat de Grolley pour tou-te-s demandant au Conseil communal de réaliser un Agenda 2030 local. (PO1_2021-2026)
- a pris acte que le postulat (PO2_2021-2026) de Grolley pour tou-te-s demandant d'étudier le financement partiel à hauteur de CHF 200 pour les abonnements de transports publics des jeunes durant 5 ans après le Secondaire est liquidé. En effet, le Conseil Communal préfère étudier la fixation d'un système de barèmes (comme par exemple dans le cas de l'AES) pour subventionner d'avantage les jeunes et les familles qui en ont le plus besoin et de présenter au plus vite un règlement spécifique à ce sujet. Son implémentation est à prévoir à partir de 2024 avec l'inscription au budget 2024 d'un montant prévisionnel adéquat
- accepté par 20 voix pour et 8 voix contre et 2 abstentions, la transmission de la proposition PR1_2021-2026 relative à la baisse d'impôts sur le revenu pour les personnes physiques et du bénéfice pour les personnes morales .



- accepté par 26 voix pour, 3 contre et 1 abstention, la transmission de la proposition PR2_2021-2026 relative à la participation de la Commune de Grolley aux frais de campagnes électorales pour les élections au Conseil général et au Conseil communal.
- accepté à l'unanimité la transmission du postulat P011_2021-2026 demandant des bancs supplémentaires, notamment dans les zones résidentielles.
- accepté à l'unanimité (29 voix pour, un conseiller général étant sorti de la salle durant le vote) la transmission du postulat P09_2021-2026 demandant d'étudier l'aménagement d'une voie pédestre en direction du Guéravet et de Corsalettes.
- accepté par 25 voix pour, 3 voix contre et 2 abstentions la transmission du postulat P010_2021-2026 pour le sentier du Champ des Entes.

Séance du Conseil général du 29 juin 2022 (comptes 2021)

Lors de cette séance, le Conseil général a :

- accepté à l'unanimité les comptes 2021 de fonctionnement et d'investissement
- accepté à l'unanimité la demande d'un crédit d'investissement de CHF 235'000 pour la rénovation de l'Auberge de la gare et l'entretien de l'ancien bâtiment
- refusé par 21 voix contre, 6 pour et 1 abstention la demande d'un crédit d'investissement de CHF 250'000 pour la réfection de différentes routes communales
- a accepté par 26 voix et 1 abstention la demande d'un crédit d'investissement de CHF 630'000 TTC pour la revitalisation du ruisseau de Corsalettes (secteur Les Noutes)
- accepté à l'unanimité le renvoi du projet de rénovation et agrandissement des infrastructures scolaires et sportives – demande d'un crédit d'étude de CHF 450'000, au Conseil communal pour qu'il le réexamine
- accepté à l'unanimité la vente de la parcelle 1419 FR Grolley d'une surface de 3'114 m² à l'entreprise Ansermot SA

De plus, le Conseil général a également :

- élu tacitement M. Claude-François Brülhart à la Présidence du Conseil général

- élu tacitement Mme Christelle Ambrosini à la vice-Présidence du Conseil général
- élu tacitement M. Ludovic Ritz au Bureau du Conseil général

Séance du Conseil général du 14 décembre 2021 (budget 2022)

Lors de cette séance, le Conseil général a :

- accepté à l'unanimité les budgets 2022 de fonctionnement et des investissements
- accepté à l'unanimité la proposition de désigner la société Core Fiduciaire Révicore SA en qualité d'organe de révision pour les comptes 2021 à 2023
- accepté à l'unanimité la révision de l'article 9 du Règlement sur le droit de cité communal
- accepté à l'unanimité le Règlement du Conseil général de Grolley
- approuvé par 24 voix pour, 3 voix contre et 0 abstention le règlement relatif à l'indemnisation des membres du Conseil général de Grolley
- accepté à l'unanimité d'adopter les statuts de l'Association régionale de la Sarine
- accepté à l'unanimité d'accepter la proposition du Groupe Grolley pour tou-te-s de demander au Conseil communal de réaliser un Agenda 2030 local
- accepté par 21 voix pour, 5 voix contre et 1 abstention, le postulat du Groupe Grolley pour tou-te-s de demander au Conseil communal d'étudier le financement partiel à hauteur de CHF 200 pour les abonnements de transports publics des jeunes durant 5 ans après le secondaire
- rejeté par 14 voix contre, 10 pour et 3 abstentions la proposition du Groupe Grolley pour tou-te-s d'étudier la création d'un prix annuel de l'innovation, de l'art et du mérite pour les jeunes jusqu'à 30 ans

De plus, lors de cette séance, les instruments parlementaires suivants ont été déposés :

- postulat – demande d'étudier l'aménagement d'un passage piéton à la route de la Gare (proche de l'intersection avec la route du Centre) – Groupe Pro Grolley
- postulat – demande d'étudier le fonctionnement de l'accueil extra-scolaire – Groupe Grolley pour tou-te-s

- proposition - demande de créer 2 places de parc pour la recharge des véhicules électriques - Groupe Pro Grolley - liquidé le 02.05.2023
- proposition - demande d'installer un panneau d'affichage numérique - Groupe Pro Grolley - liquidé le 02.05.2023
- postulat - demande d'étudier la création d'une place de village centrée, près des commerces et des modalités de transport - Groupe Ensemble pour Grolley - rejeté

Séance extraordinaire du Conseil général du 28 août 2021

Lors de cette séance, le Conseil général a :

- approuvé à l'unanimité le crédit supplémentaire de CHF 80'000 pour la révision du PAL
- approuvé par 17 voix pour, 12 voix contre et 0 abstention de vendre à Mme Maryline Dévaud et M. Didier Dévaud la parcelle art. 1434 FR Grolley d'une surface de 1'598 m² au prix de CHF 160.-/m² pour un total de CHF 255'680
- accepté avec 15 voix, la résolution de M. Jean-Marc Jaquet « Le Conseil communal se prononce contre l'entrée de la commune de Grolley dans le processus de fusion du Grand Fribourg et invite la population à voter contre lors du vote consultatif du 26 septembre 2021. ». Avec 20 voix pour et 9 abstentions, il est décidé d'informer les citoyens par un tout-ménage.



Instruments parlementaires

Les instruments parlementaires sont des demandes écrites que les Conseillers généraux adressent au Conseil communal. Elles visent notamment une modification légale, une étude sur une question déterminée ou des mesures concrètes.

Les membres du Conseil général peuvent demander qu'un objet particulier soit discuté lors d'une prochaine séance, selon que cet objet relève soit du Conseil général, soit du Conseil communal :

Les postulats sur des objets relevant du Conseil communal ont pour but de demander au Conseil communal d'étudier un problème déterminé et de présenter un rapport au Conseil général

Les propositions sur des objets relevant du Conseil général, ont pour but de demander au Conseil communal d'étudier un

problème déterminé et de présenter un rapport au Conseil général. Les propositions peuvent tendre à obtenir qu'une mesure ou qu'une décision soit prise ou un règlement adopté.»

Nos Conseillers généraux sont très actifs et ont à cœur de faire évoluer notre commune. Vous trouvez ci-dessous les postulats et les propositions déposés lors des différentes séances du Conseil général.

Postulats

- P01 - Grolley pour tou-te-s - Demande au Conseil communal de réaliser un Agenda 2030 local
- P02 - Grolley pour tou-te-s - Demande d'étudier le financement partiel à hauteur de CHF 200 pour les abonnements de transports publics des jeunes durant 5 ans après le Secondaire / Liquidé
- P03 - Grolley pour tou-te-s - Demande d'étudier la création d'un prix annuel de l'innovation, de l'art et du mérite pour les jeunes jusqu'à 30 ans
- P04 - Pro Grolley - Demande d'étudier l'aménagement d'un passage piéton à la route de la Gare (proche intersection avec la route du Centre)
- P05 - Grolley pour tou-te-s - Demander d'étudier le fonctionnement de l'AES afin qu'il évolue en fonction des besoins
- P06 - Pro Grolley - Proposition de créer 2 places de parc pour la recharge des véhicules électriques sur le site de notre village
- P07 - Pro Grolley - Proposition d'installer un panneau d'affichage numérique
- P08 - Ensemble pour Grolley - Demande d'étudier la création d'une place de village centrée, près des commerces et des modalités de transport / Rejeté
- P09 - Pro Grolley - Demande d'étudier l'aménagement d'une voie pédestre en direction du Guéravet et de Corsallettes





P010 – Pro Grolley – Sentier du Champ des Entes

P011 – Grolley pour tou-te-s - Bancs publics supplémentaires, notamment dans les zones résidentielles

Propositions



PR1 – Pro Grolley - Baisse d'impôts sur le revenu pour les personnes physiques et du bénéfice pour les personnes morales

PR2 – Pro Grolley - Participation de la Commune de Grolley aux frais de campagne électorales pour les élections au Conseil général et au Conseil communal

PR3 – Grolley pour tou-te-s - Bancs publics supplémentaires, notamment dans les zones résidentielles / Modifié en postulat ■



Conseil communal

Séances communales en quelques chiffres

	2021	2022
Conseil communal	47	43
Commission d'urbanisme	15	6
Commission culturelle	10	11
Commission sociale	12	12
Conseil des parents	4	3

Dicastères



Christophe Prétet
Syndic

Dicastère 1

- Administration générale,
- Relations publiques
- Justice et Police
- Conseil général (relation)
- Fusion des communes
- Aménagement et cadastre
- Auberge et administration

Actuellement, le Conseil communal travaille sur plusieurs projets qui ont des conséquences et des implications entre eux.

Fusion Grolley-Ponthaux

Tout d'abord le projet de fusion avec la commune de Ponthaux dont les travaux vont bon train et suivent le planning établi.

Le comité de pilotage, composé du Syndic de chaque commune, de Madame Micheline Guerry-Berchier, cheffe de projet, s'est rencontré à 8 reprises. Le secrétariat étant assuré par Madame Priska Thoutberger.

Les Groupes de travail, composés d'un-e représentant-e de chaque commune (élu-e / personnel) concerné-e par le domaine traité, se sont rencontrés à 13 reprises.

Chaque groupe de travail (GT) qui a siégé entre 1, 2 ou 3 séances a établi l'inventaire des éléments composant chaque domaine, les a discutés et analysés.

Certains éléments nécessitent une analyse complémentaire comme, par exemple ; la projection d'un organigramme quantitatif garantissant le nombre d'EPT dans l'éventuelle future

Groupe de travail (GT)		GROLLEY	PONTHAUX
1.	Autorités - administration - législation - assurances - TIC - relations publiques - justice et police - ordre public - construction / 2 séances	Christophe Prétet Nicolas Robyr Gianmarco Ferri	Pierre Bourgnon Stéphanie Mettraux
2.	Finances / 3 séances	Birgit Bronner Christophe Prétet	Pierre Bourgnon Antoine Julmy
3.	Ecoles - Social - Formation - Santé 2 séances	Gianmarco Ferri Valentin Sapin	Michel Noguet Pierre Bourgnon
4.	Infrastructures - Bâtiments - Déchetterie - Environnement - Energie 2 séances	Guillaume Rohrbasser Nicolas Robyr	Stéphanie Mettraux Jan Salzmann Antoine Julmy
5.	Aménagement territoire - Mobilité - Sentiers - PC - Forêts - Parchets 1 séance	Christophe Prétet Birgit Bronner Valentin Sapin Guillaume Rohrbasser	Antoine Julmy Jan Salzmann Pierre Bourgnon
6.	Eau potable - Eaux usées - Feu 2 séances	Guillaume Rohrbasser Valentin Sapin	Jan Salzmann Antoine Julmy
7.	Sociétés locales - affaires culturelles - cultures et loisirs / 1 séance	David Buchs Gianmarco Ferri	Michel Noguet Stéphanie Mettraux

Composition des Groupes de travail

gestion de la commune, le calcul des taxes hypothétiques pour les déchets, l'eau potable, les eaux usées, mais également l'intégration de la planification financière quant à un projet de réalisation scolaire.

Les comptes 2022 seront consolidés pour établir la projection financière de l'éventuelle future commune. Un rapport de chaque groupe de travail est en cours d'élaboration, en assurant la cohérence de l'ensemble.

Le projet de convention qui est en cours d'élaboration, doit définir le nom, les armoiries, le taux d'impôts, le taux de la contribution immobilière, les cercles électoraux et la composition de la future commune.

Le projet de convention doit également respecter les délais de la loi sur les communes, par exemple :

- 2 législatures en ce qui concerne les cercles électoraux
- 20 ans au maximum pour les autres clauses.

La première version du projet de convention doit être soumise, pour examen de la légalité, au service des communes au plus tard en juillet 2023. Il reviendra en septembre-octobre pour d'éventuels compléments et modifications.

La signature de la convention est prévue en décembre pour une publication en janvier dans la Feuille officielle et information à la population.

Le planning du projet est respecté pour une date d'entrée en vigueur de la fusion prévue le 1er janvier 2025. Les différentes étapes sont :

- Septembre – décembre 2022
Inventaires
- Janvier – mars 2023
Groupes de travail
- Avril – juin 2023
Projet de convention

- Juillet – septembre 2023

Consultation auprès du Service des communes

- Octobre – novembre 2023

Convention et rapport final

- Décembre 2023

Validation du rapport final et signature de la convention

- Janvier 2024

Publication de la convention (La convention est publiée par les conseils communaux dans le délai de 30 jours dès la signature de la convention)

- Février 2024

Séances d'informations publiques

- 3 mars 2024

Votation

Afin de donner, en toute transparence, une information complète à toutes les citoyennes et tous les citoyens plusieurs canaux de communication vont être établis.

- Flyers, bulletins communaux
- Séances du conseil général ou assemblées communales.
- Site internet spécifique pour la fusion en fonction de l'avancement des travaux avec un espace pour déposer des questions et remarques. Ce site sera élaboré en automne et publié en hiver 2023.
- Réseaux sociaux
- Séances d'informations

Quelques informations au niveau régional...

L'Association régionale de la Sarine (ARS)

Lors de la séance du 14.12.2021, les membres du Conseil général ont adopté les statuts de la nouvelle association régionale de la Sarine.

Réunis en séance constitutive, sous la présidence de Lise-Marie Graden, Préfète de la Sarine, les délégué-e-s des communes du district de la Sarine ont procédé le 30 juin 2022 à l'élection des organes statutaires de l'Association régionale de la Sarine (ARS).

Désormais constituée, l'ARS est en mesure d'adopter la planification directrice régionale. Elle sera par ailleurs un outil précieux pour la promotion et le développement du district.

Lors de cette première séance, l'assemblée des délégué-e-s de l'ARS ont également élu les membres du comité de direction qui sont :



- Luc Déglise, Syndic de Villarsel-sur-Marly, vice-président
- Andrea Burgener Woeffray (Fribourg)
- Jean-Pierre Corpataux (Neyruz)
- Jacques Crausaz (Gibloux)
- Laurent Dietrich (Fribourg)
- Claude Magnin (Cottens)
- Christophe Maillard (Marly)
- Bruno Marmier (Villars-sur-Glâne)
- Alexis Overney (Granges-Paccot)
- Christophe Prétet (Grolley)
- Thierry Steiert (Fribourg)

Cette composition est le fruit d'un consensus visant à garantir la représentation adéquate de l'entier de la région au sein du comité.

Le développement régional comme principale mission.

Cette séance a également été l'occasion de présenter aux délégué-e-s l'état d'avancement des travaux sur la planification directrice régionale, après la consultation publique tenue en hiver. Si des travaux complémentaires sont encore nécessaires, le processus a franchi une étape majeure avec sa mise en consultation publique. Il sera finalisé dans le courant de l'année 2023. L'aménagement régional est la mission statutaire principale actuelle de l'ARS. Avec pour compétence l'adoption du plan directeur régional (PDR), l'ARS peut orienter le développement de la région de manière harmonieuse, promouvoir ses atouts et renforcer son attractivité.

Outre la planification directrice régionale, l'ARS se penchera prochainement sur la mise en œuvre de la loi sur le tourisme dans le district de la Sarine ou encore sur les synergies à développer avec la future agglomération de Fribourg. La Sarine est désormais parfaitement équipée pour faire face à ces défis.

L'ARS a également mis en place I-Sarine, application de communication entre les communes et leurs habitant-e-s. Vous pouvez télécharger cette application dans App Store ou Google Play.

Mise en œuvre de LAgg

Suite à l'adoption de la nouvelle loi sur les agglomérations, il est imposé aux régions de constituer une association de

communes chargée d'élaborer et mettre en œuvre leur projet d'agglomération dans un délai de deux ans dès la fixation du périmètre fixé par le Conseil d'état. Pour le district de la Sarine cette tâche revient à Madame Lise-Marie Graden, Préfète de la Sarine.

Notre commune a été incluse dans le périmètre des agglomérations au même titre que les communes d'Avry, Belfaux, Corminboeuf, Cottens, Fribourg, Givisiez, Granges-Paccot, Hauterive, La Sonnaz, Marly, Matran, Neyruz, Pierrafortscha, Villars-sur-Glâne, Düdingen, St. Ursen, Tentlingen, Giffers, Tifers, Courtepin, Misery-Courtion. ■



David Buchs
vice-Syndic

Dicastère 2

Affaires culturelles
Sociétés locales
Infrastructures zone sportive

Zone sportive – place de jeux, en juin c'est parti...

Suite à l'approbation du crédit d'investissement le 13 décembre 2022, nous avons commandé les travaux pour refaire la place.

Comme une place de jeux pour les plus petits a été réalisée à l'école, la zone sportive sera équipée avec des jeux de mobilité, de souplesse et d'agilité. Votre équilibre pourra être entraîné sur la slackline pendant que les plus petits s'amuseront sur le canard et le cheval à ressort.

Préparez vos baskets pour aller tester la nouvelle place.

La Commission culturelle que s'y passe t'il ?

Grolley Animé

Dès la fin avril et jusqu'à la fin septembre, la commission culturelle vous propose un « Grolley animé » et ceci tous les vendredis dès 17h30 au bûcher sur la place du village.



Un bar vous propose diverses boissons et des restaurateurs itinérants vous font déguster des mets du monde entier. Pas besoin de voyager au bout du monde pour déguster de bons plats, la cuisine du monde vient à Grolley pour le plus grand plaisir de nos papilles.

De plus, régulièrement des artistes animent ces rencontres villageoises pour faire découvrir différents styles musicaux, allant du rockabilly à la musique celtique.

Consultez ici la programmation 2023



Concert des compagnons du Gras Jambon



La Fête nationale

Célébrer la fête nationale avec un grand feu et des feux d'artifice est une tradition ancestrale et patriotique que la Commune se doit de perpétuer. Lors de l'édition 2022 nous avons eu le plaisir d'écouter le discours de M. Colins Mottas ressortissant de notre commune qui a participé à la célèbre émission d'aventure Koh-Lanta.

Marché d'automne

Le traditionnel marché d'automne est organisé le deuxième



samedi d'octobre. En 2022, 90 artisans ont posé leurs étals de l'administration communale à l'école pour proposer leurs produits ou leurs créations. Le FC Grolley s'est chargé avec brio de la restauration.

Soirée des contes

A la veille de la Toussaint (Halloween), dispersés dans des endroits particuliers de notre village, des conteuses ou conteurs ont permis à chacun de nous de se laisser emporter par des histoires magiques dès la nuit tombée.

Les scouts ont organisé par la même occasion une soirée disco pour les plus petits dans la salle des sociétés. Une succulente soupe à la courge a pu être dégustée dans le hall d'entrée de l'école.

La Saint-Nicolas

Début décembre, sous la houlette des Scouts, Saint-Nicolas a rendu visite aux enfants en traversant une partie du village dans un cortège aux flambeaux. Il nous a gratifié d'un beau discours tout en offrant à chaque enfant son traditionnel biscôme.

Les fenêtres de l'Avent

Durant la période de l'Avent des familles ont gentiment invité la population à déguster du thé et du vin chaud dans une ambiance de Noël. ■



Guillaume Rohrbasser
Conseiller communal

Dicastère 3

Routes
Eaux usées / Eau potable
Transports
Bâtiments STEP et Edilité

Eaux

Plusieurs projets d'importances dans le domaine des eaux occupent actuellement le Conseil communal. Il s'agit notamment de la création de l'association d'épuration des eaux de la basse-Broye, qui comprend la construction d'une nouvelle STEP qui traitera, à l'horizon de la fin de cette décennie et si tout se passe comme prévu, les eaux de la commune de Grolley.

Concernant l'eau potable, l'interconnexion avec le réseau de Belfaux est à bout touchant et sera mise en service ces prochaines semaines. Ceci nous permettra d'effectuer sereinement les travaux de réfection du réservoir, dont la planification est en cours, durant l'année 2024.

Le dernier projet d'importance en cours est la création d'un bassin de rétention des eaux claires, pour tout le centre du village. Ce projet a rencontré plusieurs difficultés techniques, et à ce jour une collaboration avec le canton en vue d'y intégrer les eaux de la route cantonale et de réaliser un projet commun est à l'étude.

A terme, la vision du Conseil communal s'oriente vers les objectifs suivants :

- progresser dans la mise en séparatif des secteurs du village encore en unitaire. Ceci afin de réduire au maximum les frais d'exploitation lié au nouveau projet de STEP centralisée.
- améliorer la desserte en eau potable, sur le plan qualitatif tout en favorisant au maximum les ressources locales. Le traitement du Chlorothalonyl dans notre eau ainsi qu'encourager les économies sont les principales mesures envisagées dans ce sens.



Routes et transport

D'ici deux ans, la route du Centre en direction de Ponthaux sera reprise par le canton, et accédera de ce fait au statut de route cantonale. La commune n'aura dès lors plus la responsabilité d'entretien de cette dernière.

Pour les routes cantonales existantes, une extension des tronçons bénéficiant d'un revêtement phono-absorbant à travers notre localité sera réalisé à court terme.

Le réseau routier communal est dans un état correct, mais nécessite néanmoins un entretien régulier. Le secteur de la route de l'église, ainsi que le pourtour de cette dernière, seront entièrement rénovés durant l'année 2023. Ces prochaines années, le même sort attendra plusieurs routes de secondes importances desservant le village et en mauvais état.

Côté mobilité douce, une demande concernant l'étude d'un cheminement piéton entre Grolley et le Guéravet a été formulé par des membres du Conseil général. Le Conseil communal analyse attentivement la demande.

Pour terminer, le Conseil communal regrette l'abandon, d'ici 2024, de l'offre d'abonnement général CFF sous forme de carte journalière. Un nouveau concept sera néanmoins proposé en remplacement au niveau suisse. ■



Nicolas Robyr
Conseiller communal

Dicastère 4

Constructions
Energie
Cimetière
Environnement
Déchèterie

Les dossiers de constructions

Le dicastère des constructions a vécu quelques changements ces dernières années.

Tout d'abord l'engagement en octobre 2020 de notre respon-

sable technique. Il est à relever qu'elle se charge également des dossiers de construction pour les routes, l'eau potable, les eaux usées et les bâtiments communaux.

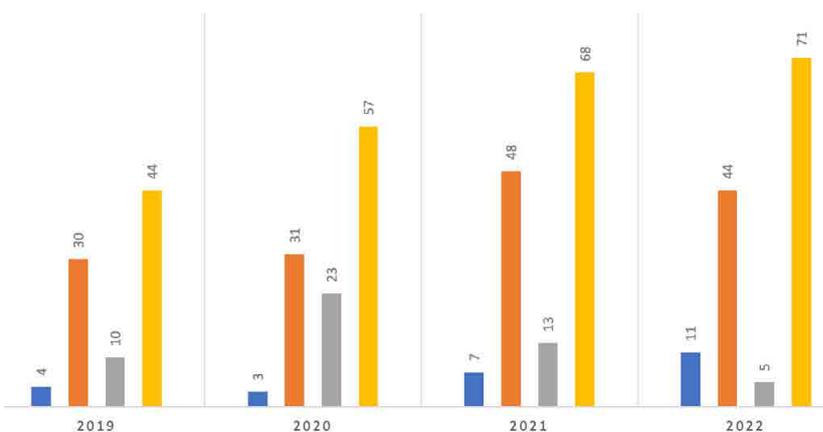
L'introduction de FRIAC n'a pas facilité la tâche tant des propriétaires que de la Commune. Notre service technique se tient à votre disposition pour vous aider dans vos démarches.

Le nombre de dossiers de demande de permis a presque doublé depuis 2019 où 44 dossiers étaient déposés contre 71 en 2022 (cf tableau).

Cette augmentation ainsi que le soutien nécessaire aux privés pour la constitution d'un dossier se traduit par une charge de travail conséquente, mais nous nous efforçons de répondre à chacun dans le plus bref délai pour ne pas retarder les travaux.

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

■ Préalable ■ Simplifiée ■ Ordinaire ■ Nombre total

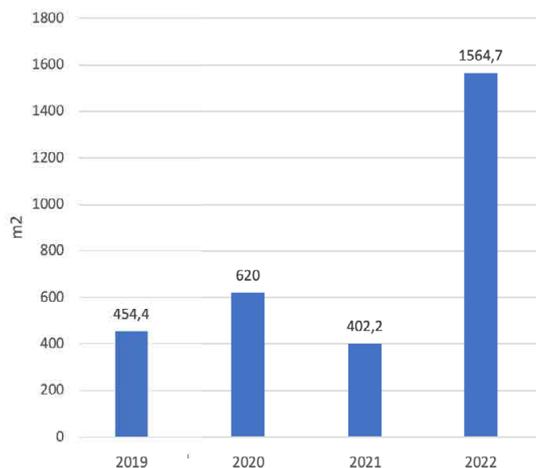


Panneaux solaires

Une autre constatation en lien avec l'environnement, le nombre d'installation de panneaux solaires a explosé.

En 2019, seuls 454.4 m² de panneaux ont été installés contre 1'564.7 m² en 2022. La sensibilité des citoyens pour le climat est indiscutable. D'ailleurs, le Conseil général a chargé le Conseil communal de réaliser un rapport pour la réalisation d'un Agenda 2030. Ce dossier sera traité durant cette année.

INSTALLATION DE PANNEAUX SOLAIRES



Environnement et énergie

Dans le cadre de la crise énergétique qui nous touche en ces périodes difficiles, plusieurs doute subsiste sur l'approvisionnement en énergie. Notre pays est dépendant des pays voisins pour les ressources vitales comme le gaz, le mazout et électricité.

Une hausse des prix a déjà été annoncée par l'ensemble des fournisseurs.

Le Conseil fédéral a également édicté des mesures en cas de pénurie d'électricité.

Quand l'électricité vient à manquer

Les mesures potentielles en cas de pénurie d'électricité

État au 23 novembre 2022



- Appels à réduire la consommation**
 Décision : délégué à l'approvisionnement économique du pays
 Acteurs visés : tous les consommateurs
- Limitations ou interdictions frappant les appareils et installations non essentiels**
 Décision : Conseil fédéral
 Activités visées : en fonction de la pénurie, les paliers suivants sont envisageables :
 - 1^{er} palier : limitation de la température de lavage maximale des lave-linge dans les ménages privés, interdiction des éclairages publicitaires entre 23 heures et 5 heures, p. ex.
 - 2^e palier : limitation de la température de chauffage maximale dans les pièces accessibles au public, interdiction d'éclairage à des fins publicitaires, p. ex.
 - 3^e palier : réduction des horaires d'ouverture des magasins, interdiction d'utiliser les stations de lavage pour les véhicules, p. ex.
- Contingement**
 Décision : Conseil fédéral
 Exécution : OSTRAL*
 Acteurs visés : gros consommateurs
- 4^e palier : interdiction d'exploiter des installations sportives ou de réaliser des manifestations culturelles si elles utilisent de l'électricité, p. ex.
- Délestages pour quelques heures**
 En dernier recours
 Décision : Conseil fédéral, Exécution : OSTRAL*
 Acteurs visés : tous les consommateurs

*Organisation pour l'approvisionnement en électricité en cas de crise. Conduite par l'Association des entreprises électriques suisses (AES), elle est activée sur instruction de l'Approvisionnement économique du pays (AEP) dès qu'une pénurie d'électricité se déclare.



Afin d'éviter des mesures extrêmes comme le contingentement et le délestage, la réduction de la consommation est une première étape qui permet une économie d'énergie et a pour avantage de diminué le coût énergétique des ménages.

Plusieurs campagnes de publicité ont été mises sur pied pour encourager et informer la population à mettre en œuvres des mesures simples mais efficaces si l'ensemble des citoyens y contribue.

Ces mesures permettent une économie d'énergie sans diminuer notre confort. Plusieurs actions peuvent être entreprises, nous vous invitons à consulter le site www.stop-gaspillage.ch pour plus d'informations.

Suisseénergie publie également sur leur site des informations et outil pour une économie d'énergie simple et efficace. Vous trouverez toutes les informations utiles sur les site www.suisseenergie.ch.

Bâtiments

Le Programme Bâtiments mis en place par la Confédération et les cantons est un pilier essentiel de la politique climatique et énergétique de la Suisse. Il encourage l'efficacité énergétique et l'exploitation des énergies renouvelables et des rejets de chaleur dans le domaine du bâtiment.

Ce programme est financé par la taxe sur le CO2 et par les budgets cantonaux.

Les mesures relatives à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables dans le domaine du bâtiment vous offrent de nombreux avantages :

- Votre confort est amélioré par une température ambiante agréable et moins de courants d'air.
- Vous consommez moins d'énergie pour le chauffage et la production d'eau chaude, et diminuez ainsi vos coûts.
- Le marché actuel est friand d'immeubles performants sur le plan énergétique, disposant d'installations techniques modernes et respectueuses de l'environnement, et cette tendance va se poursuivre à l'avenir.
- Une façade rénovée constitue également une amélioration esthétique.
- En exploitant des sources d'énergies renouvelables locales, vous gagnez en indépendance et contribuez à un approvisionnement énergétique diversifié et respectueux de l'environnement.
- Vous contribuez de manière significative à la protection du climat en réduisant les émissions de CO2 générées par votre bâtiment.

Le Programmes Bâtiments, mis en place dans le Canton de Fribourg, vous permet de recevoir des subventions pour :

- L'amélioration énergétique de votre bâtiment.
- Le remplacement de votre installation de chauffage.
- Un nouveau bâtiment très performant.

Voici un résumé des subventions prévues par ce programme.

Vous trouverez encore plus d'information sur le site www.leprogrammebatiments-fr.ch



**L'énergie est limitée.
Ne la gaspillons pas.**

5 recommandations pour économiser l'énergie dans le ménage



Éteindre la machine à café:
les appareils laissés en veille consomment beaucoup d'électricité. Éteignez-les après utilisation.

Cuisiner avec un couvercle:
une grande partie de l'énergie s'évapore pendant la cuisson. Pour limiter ce phénomène, placez toujours un couvercle sur la casserole. Cela permet d'ailleurs de réduire le temps de cuisson.

Dégager les radiateurs:
l'air chaud doit pouvoir circuler librement. Veillez à ne placer ni meubles ni rideaux devant les radiateurs.

Toujours éteindre les lumières:
éteignez systématiquement les lumières dans les pièces inoccupées.

Aérer efficacement:
durant l'hiver, ne laissez pas vos fenêtres ouvertes en position basculante car cela entraîne une grande déperdition de chaleur vers l'extérieur. Ouvrez plutôt toutes les fenêtres trois fois par jour pendant 5 à 10 minutes pour une aération économe en énergie.

Rendez-vous sur stop-gaspillage.ch pour découvrir d'autres conseils et tout savoir sur la situation énergétique en Suisse.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun Svizra

Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication DETEC
Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche DSR

Cimetière

Notre chapelle funéraire vient d'être terminée, elle permettra un accompagnement des défunts dans un cadre adapté. Les vitraux aménagés par la Paroisse sur la partie extérieure et les vitres intérieures donnent un aspect chaleureux à ce bâtiment.



En parallèle de ces travaux, la réfection des murs d'enceinte et du columbarium ont été entrepris.

Le réaménagement de la partie haute du cimetière fait également objet d'une réflexion afin de rendre le site le plus fonctionnel et propice au recueillement.

Ces travaux ont engendré quelques désagréments dans ces lieux de sérénité, mais participe à une amélioration constante de nos besoins et service. ■



Birgit Bronner
Conseillère communale

Dicastère 5

Finances / Impôts
Economie
Agriculture / Sentiers
Forêts
Ruisseaux

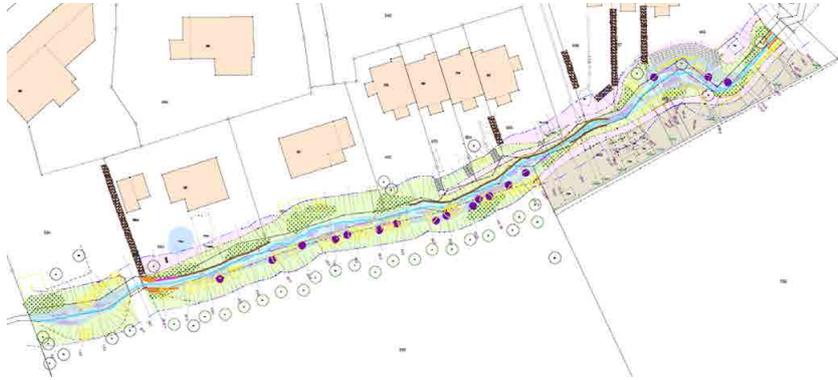
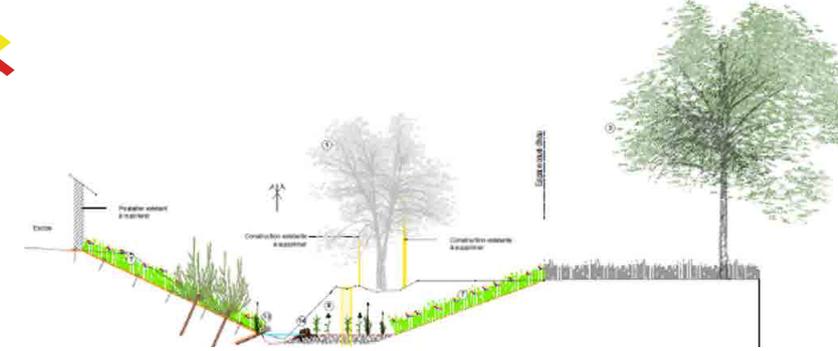
Remplacement de deux passerelles, Grolley (FR): Petits ponts, grands effets

Dans une zone forestière humide à proximité de Grolley, deux vieilles passerelles délabrées ont pu être rénovées avec succès.



De gauche à droite : Birgit Bronner, Christophe Prétet, Anna Kocher et Ulrike Marx (suisse rando), Daniel Charrière (agente général de l'agence Mobilière de Fribourg), Isabelle Croccia (direction Mobilière) et Nicolas Buchs.

Un tel projet requiert toujours la collaboration de personnes engagées. Les deux passerelles en bois de Grolley, dans le canton de Fribourg, étaient délabrées et rongées par l'humidité. Une rénovation s'imposait. Grâce au «Fonds Mobilière ponts et passerelles», créé par la Mobilière Suisse Société Coopérative en collaboration avec Suisse Rando, la passerelle de l'Epenaz et la passerelle de la Chaudallaz ont pu être rénovées. Ce projet communautaire mené à bien dans le district de la Sarine est le fruit des efforts communs d'artisans, de



bénévoles et de représentants de la commune, réunis par leur attachement à la région, leur amour de la nature et leur conception d'une économie durable en harmonie avec l'environnement. Après une réouverture discrète à la fin de l'été 2020 en raison de la pandémie, les deux passerelles ont été officiellement inaugurées et présentées à la population par le Syndic, Christophe Prétet, de la commune de Grolley le samedi 30 avril 2022.

Dans le cadre de son engagement sociétal, la Mobilière Suisse Société Coopérative contribue chaque année à la remise en état de ponts et à l'entretien de chemins de randonnée dans toute la Suisse. Partenaire principal de Suisse Rando, la Mobilière a créé à cet effet le «Fonds Mobilière ponts et passerelles», doté d'une enveloppe annuelle de 350 000 francs. Plus d'informations sur www.mobiliere.ch/rando



Revitalisation du Ruisseau de Corsalettes – secteur Les Noutes

Lors de la séance du Conseil général du 29 juin 2022, ce dernier a approuvé le projet de revitalisation du ruisseau qui répond à la planification stratégique cantonale. Cet espace réservé aux eaux permet de garantir la protection contre les crues, à prévenir les atteintes nuisibles aux eaux et à créer des espaces naturels. Ce projet permettra de limiter la pression érosive sur le lit et les berges. Avec la végétation typique, les prairies extensives fleuries et les boisements riverains, l'accueil et le développement de nombreux groupe faunistiques comme les insectes, les oiseaux et certains micromammifères comme le hérisson seront augmentés.

Les travaux débuteront dans le courant du mois d'octobre 2023. Des informations complémentaires sont disponibles dans le message du Conseil communal.



Forêts - sentiers

Les employés communaux ont entretenu les sentiers en forêt et avec les beaux jours qui arrivent, la place de pic nic vous attend. Si vous poursuivez votre chemin, un banc vous attend après la cascade au-dessus des escaliers.



Un petit rappel pour votre sécurité, lors de travaux de coupe de bois, il est impératif de respecter à la signalisation mise en place.

Forêt - VTT

La Commune de Grolley y a participé au projet débuté en 2020 pour la création d'un réseau officiel de pistes pour le VTT dans le Grand Fribourg. Le balisage est en cours et l'inauguration prévue le 13 juin 2023. Des informations complémentaires seront données en temps utile.





Gianmarco Ferri
Conseiller communal

Dicastère 6

Ecole et formation
TIC, informatique
Bâtiments scolaires
AES

Cercle scolaire

Le Conseil communal travaille à la réalisation du cercle scolaire Grolley-Ponthaux qui devrait être effectif pour la rentrée 2025-2026. En effet, suite à la résiliation de leur convention avec la commune de Prez au 31.07.2023, les membres du Conseil communal de Ponthaux ont approché, par courrier, le Conseil communal de Grolley afin d'évaluer la possibilité de créer un cercle scolaire Grolley-Ponthaux.

Les membres du Conseil communal de la commune de Prez ont décidé de résilier cette convention d'une manière unilatérale et ont refusé le dialogue avec les membres de l'exécutif de Ponthaux. Cette situation a entraîné plusieurs discussions et séances, d'une part entre les communes de Prez, de Ponthaux et de la DFAC et d'autre part entre les communes de Grolley et Ponthaux. Il est ressorti de ces séances qu'il ne serait pas envisageable, en fonction des points à régler, de créer un nouveau cercle scolaire avant la rentrée 2025-2026.

Une convention réglera tous les aspects de ce regroupement, tel que les transports, l'utilisation des salles et est en cours de rédaction. Les objectifs du Conseil communal étant de déplacer au minimum les élèves, notamment les plus petits.

Ce regroupement aura des effets positifs pour la commune de Grolley, car avec l'utilisation des quatre salles de classe de Ponthaux, nous pourrons couvrir notre besoin en salle de classes jusqu'en 2026. Sans cet apport et selon les statistiques actuelles, il manquera deux salles de classe pour la rentrée 2025 pour le cercle scolaire de Grolley.

Cette constatation avait déjà été faite en 2018 par les membres du Conseil communal de Grolley qui avaient soumis à l'assemblée communale une demande de crédit d'étude pour l'agrandissement des infrastructures scolaires.

L'agrandissement des infrastructures scolaires est également un projet en cours pour nous et suite à la demande de renvoi,

par les membres du Conseil général, un complément à la première étude de faisabilité a été demandé et une commission pour le projet école mise sur pied.

Cette commission, composée de membres du Conseil communal, de membres du Conseil général et de la responsable d'établissement aura pour but d'établir un plan des locaux nécessaires au bon fonctionnement de l'école, de l'AES, en tenant compte également des besoins pour les sociétés locales. De cette manière nous pourrons, je l'espère, travailler de manière efficiente et trouver les bonnes solutions en réduisant le temps de réalisation de ce projet.

Accueil extrascolaire

En 2013, le Conseil communal et l'association de La Montgolfière signaient une convention relative à l'accueil extrascolaire dont le but était de confier à la Montgolfière le soin de mettre en œuvre l'AES pour les enfants de la Commune.

Le Comité, composé de bénévoles, a résilié la convention en raison du fait que durant ces dernières années, la gestion de l'AES s'est complexifiée et est ainsi devenue une charge trop conséquente pour leur association ce que l'Exécutif communal comprend.

Dès lors, la gestion de l'AES sera reprise par l'administration communal dès le mois d'août 2023.

Pour les parents qui utilisent déjà ce service, ils ne devraient remarquer aucun changement. Toute l'organisation est reprise pour la première année. A terme, une réflexion est en cours afin d'élargir les horaires.

KLAPP

Dès le 23 janvier 2023, la communication entre l'école, les parents et les élèves se fait par le biais de l'application Klapp. Klapp permet la transmission de messages et de fichiers dans des messages privés ou sous forme de chat. Les rendez-vous scolaires et les messages d'absence sont clairement affichés dans le calendrier, qui peut également être synchronisé avec l'application calendrier locale. De plus, lors d'une annonce d'absence d'un élève, une interconnexion est également faite avec toutes les personnes concernées par cette absence, tels que la conductrice du bus scolaire et l'AES.





Camp vert et camp d'hiver

Après bien des années d'absence, le camp de ski fait son retour au sein de notre école. L'école du Bonheur, sous la direction de Mme Géraldine Chardonnens, a remis sur pieds, le camp de ski pour nos élèves.

En février 2022, une première volée d'élèves a glissé sur les pistes de Leysin. Chaque année, entre février et mars, les élèves de 5 et 7H partent en camp de ski tandis que les élèves de 6 et 8H, eux profitent du camp vert à la fin du mois de juin.

Ces camps se sont passés à merveille, les élèves ont pu apprécier leurs journées d'hiver partagées entre ski, tobogganing, loto, soirée cinéma et disco déguisée. Quant aux participants du camp vert, ils ont pu découvrir et pratiquer différents sports tels que le beach volley, la pétanque sur glace, la grimpe, le tir à l'arc... Le jeudi matin, tous les enfants ont participé à Koh Leys'anta, activité organisée et encadrée par des animateurs professionnels de Leysin. **Un grand merci à tous les bénévoles qui accompagnent et encadrent les enfants durant ces camps.**



Bibliothèque scolaire – Personnel

Une nouvelle page se tourne au sein de la bibliothèque scolaire avec le départ de Nicole Renevey après 30 ans de service.

Le Conseil communal remercie Madame Renevey pour son engagement et son investissement à la bibliothèque et auprès de nos élèves. Nous sommes reconnaissants pour tous les efforts que notre bibliothécaire a déployés pour rendre ce lieu accueillant et agréable pour tous. Elle a toujours été à l'écoute des besoins des enfants et des enseignants et a travaillé sans relâche pour fournir les meilleurs services possibles.

Au nom du Conseil communal, de la Direction de l'école, des enseignants et des enfants, nous lui souhaitons une retraite bien méritée remplie de joie, de bonheur et de lecture... ■



Valentin Sapin

Conseiller communal
dès 2023

Dicastère 7

- Affaires sociales et santé
- Assurances
- Service du Feu
- Protection civile
- Militaire

Chères Citoyennes, Chers Citoyens,

Il ne vous aura certainement pas échappé que je suis tout récemment monté à bord du navire communal grolleysan. Ayant repris le dicastère de mon collègue démissionnaire Monsieur Marc-Antoine Bovet, je navigue désormais en eaux nouvelles mais non moins intéressantes.

Boussole en mains, j'ai d'abord mis le cap sur les nouveautés et défis qui attendent le corps de sapeurs-pompiers de la Sarine. En effet, dès le 1^{er} janvier 2023, la gestion et l'organisation de la défense incendie ont été confiées au **Réseau Santé de la Sarine (RSS)**. La Bataillon Sarine a alors été créé et regroupe 8 compagnies de sapeurs-pompiers, avec un peu plus de 700 hommes et femmes miliciens. La commune de Grolley fait partie du bataillon Sarine-Nord où un point de départ depuis la caserne actuelle est prévu. Les enjeux quant à l'avenir de cette caserne sont donc de taille. J'ai par ailleurs eu l'honneur de participer à la cérémonie de nomination du commandant de Bataillon, Monsieur Pascal Zwahlen.

Informations communales

Ensuite, j'ai vogué vers l'**ORCOG** qui est un organe intercommunal de conduite en matière de protection de la population et regroupe quelques communes voisines. Lors du comité auquel j'ai participé, il a été question de l'introduction des PRU (point de rencontre urgence) qui ont fait l'objet d'un tout-ménage communal. J'ai ainsi pu prendre part à ce nouveau concept qui se met actuellement en place et permettra notamment d'informer et de guider la population en cas de catastrophe.

Puis, les voiles ont été mises sur l'association de la crèche Barbotine où j'ai assisté à une séance au cours de laquelle il a notamment été fait un état de la situation générale. Il faut savoir qu'en 2021, **l'association de la crèche Barbotine** s'est agrandie et a emménagé dans des nouveaux locaux. Aujourd'hui, la structure accueille des enfants dans deux crèches distinctes et a une capacité d'accueil de 64 places au total. Autant dire que les eaux sont agitées et que l'avenir s'annonce palpitant.



Des séances de comités intercommunaux au sein du **Service social régional** (SSR) et du **Service officiel des curatelles** (SOC) m'attendent au large dans un avenir proche. Pour l'heure, je n'ai toutefois pas encore eu le privilège d'y participer en raison de ma trop récente élection.

Enfin, je peux encore citer l'organisation de **la sortie des aînés** dont la tâche m'incombe. C'est donc dans le Chablais vaudois que nous allons jeter l'ancre puisque ceux-ci auront le plaisir d'embarquer à bord du train des mineurs pour découvrir la grande aventure humaine liée à l'exploitation de l'or blanc au cœur des dernières mines de sel de Suisse encore actives, à Bex. La journée se poursuivra en direction du Château d'Aigle où une visite sera organisée. Il n'y a plus qu'à leur souhaiter un : « bon vent ! » et une heureuse journée. ■

Carte d'identité et passeport

les vacances d'été arrivent à grand pas, n'attendez pas la dernière minute pour renouveler votre carte d'identité (administration communale ou service des passeports) et passeport (service des passeports)



Le coin Toutou



Toute personne qui désire acquérir un chien doit s'annoncer à l'administration afin d'obtenir un numéro d'identité AMICUS.



Le détenteur habituel du chien a l'obligation d'annoncer à la banque de données AMICUS, dans les quinze jours, tout changement d'adresse ainsi que la mort de l'animal (art. 6 al. 1 RDCh).

Pour un Village propre



Repas à domicile

Auberge de la Gare, route de la Gare 2 1772 Grolley 026 475 11 51, ne livre pas, à venir chercher sur place.



Le Centurion, rue du centre 5, 1772 Grolley 026 475 10.93, pas le lundi et mardi.

Centre de préformation, route de l'industrie 7, 1772 Grolley, 026 476 66 00 mercredi midi sur réservation et fermé durant les vacances scolaires.

Administration – Personnel

Michelle Hartmann, apprentie employée de commerce avec maturité et **Nathan Barmaverain**, apprenti agent d'exploitation finissent leur apprentissage cet été. Nous leur souhaitons plein succès dans leurs examens et le meilleur pour la suite de leur parcours professionnel.



Qui dit fin d'apprentissage dit aussi début. Les deux places d'apprentissage ont été repourvues et nous souhaitons la bienvenue à :

- **Lisa Ratzé** – apprentie employée de commerce avec maturité
- **Téo Monney** – apprenti agent d'exploitation, service voirie

Que ces trois années à venir vous apportent toutes les connaissances nécessaires à vos professions respectives.

Années de service – jubilés

Le 1^{er} mars 2003, la Commune engageait **M. Laurent Corminboeuf**. 20 ans plus tard, nous pouvons toujours compter sur un engagement sans faille et le remercions pour le travail effectué.

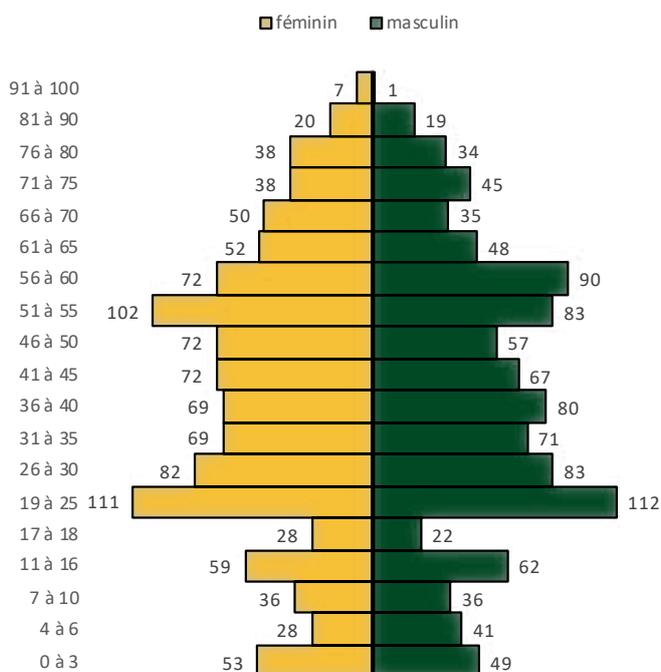


Nonagénaires fêtés en 2022

Mme Vermot-Petit-Outenin Michelle

M. Fernand Genilloud

Pyramide des âges



Grolley 2022 en quelques chiffres

218 Arrivées



236 Départs



9 Mariages



21 Naissances



8 Filles 13 Garçons

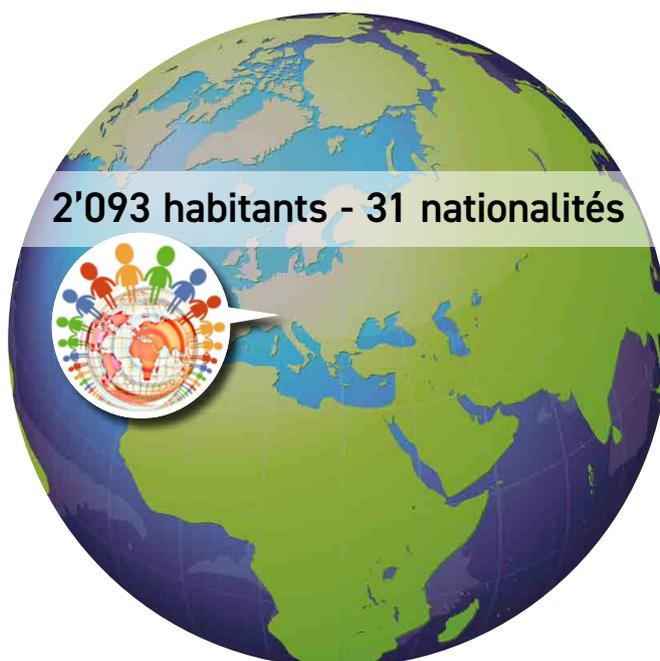
11 Décès



11 Divorces



2'093 habitants - 31 nationalités



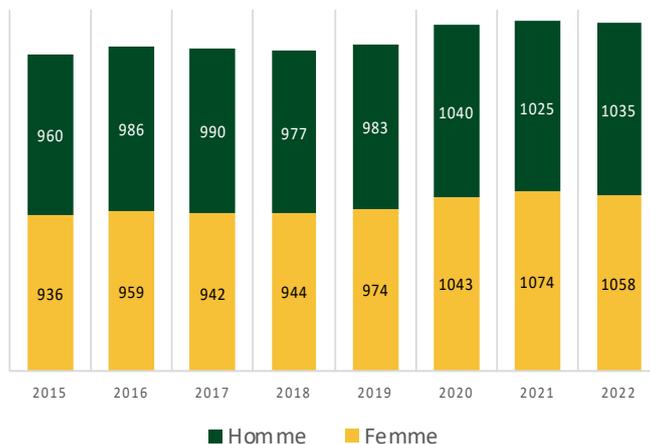
1'589 suisses

Canton	Femmes	Hommes	Total
FR	547	556	1103
BE	69	63	132
VD	48	42	90
VS	33	19	52
NE	22	17	39
LU	13	17	30
JU	18	11	29
TI	11	8	19
AG	9	9	18
ZH	7	7	14
Autres	36	27	63
Total	813	776	1589

504 étrangers

Pays	Femmes	Hommes	Total
Portugal	105	112	217
France	24	35	59
Italie	17	24	41
Kosovo	23	16	39
Türkiye	7	10	17
Allemagne	8	3	11
Ukraine	6	4	10
Espagne	4	6	10
Bulgarie	3	6	9
Macédoine	6	3	9
Serbie	5	3	8
Pologne	5	3	8
Roumanie	3	4	7
Afghanistan	0	5	5
Autres	29	25	54
Total	245	259	504

Habitants



Distribution d'eau potable 2022

Devoir d'information à l'usage des consommateurs

Sources privées

Conformément à l'ordonnance fédérale sur l'eau potable du 16 décembre 2016, quiconque distribue de l'eau potable par une installation servant à la distribution d'eau est tenu de fournir au consommateur intermédiaire ou final, au moins une fois par an, des informations exhaustives sur la qualité de cette eau.

Dès lors, nous rappelons à tous les propriétaires-distributeurs d'eau de sources privées de procéder à une analyse annuelle.

Commune de Grolley

En application de l'art. 5 de l'ordonnance du DFI sur l'eau potable du 23 novembre 2005, la commune de Grolley publie les principales caractéristiques qualitatives de l'eau potable distribuée dans le réseau communal pour le premier semestre de l'année 2022.

Le 52% de l'eau distribuée par le réseau communal Grolley est pompée dans la nappe phréatique au puits des Baumes, situé entre Léchelles et Chandon. Le 48% restant provient du puits du Moulin à Chésopelloz. Les eaux du puits des Baumes sont non-traitées alors que celles du puits du Moulin sont chlorées.

Le seul relevé non-conforme est celui effectué le 05.04.2022. L'eau distribuée présentait un dépassement de valeurs microbiologiques.



Propriétés chimiques du réseau communal de Grolley en 2022

- Nombre d'analyse effectuée par la Commune et la Base logistique de l'armée: **21**
- 3x distribution en direction du PAA
- 6x distribution dans le village
- 2x au réservoir du Bois des Combes
- 3x au puit des Baumes
- 7x au puit du Moulin (avant et après chloration)
- Quantité d'eau consommée 131'699 m³ (janvier 2021 à janvier 2022), soit environ **171 litres par jour et par habitant**
- Dureté totale **36.0° français** (type d'eau : dure)
- Teneur en nitrates **16 mg/l** < 40 mg/l valeur limite
- Hormis celui précité, tous les échantillons répondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés.



Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du conseiller communal responsable des eaux, M. Guillaume Rohrbasser. Des informations sont également à disposition sur le site internet suivant : www.fr.ch/eau et www.grolley.ch

Les 3 règles d'or de la tonte du gazon

1. Le sommeil de vos voisins vous respecterez et votre gazon avant 08h30 ne tondrez pas.
2. Une pause de midi vous effectuerez.
3. Dès 20h30 après une laborieuse journée, votre tondeuse vous rangerez.



Taille des haies

Chacun a le droit d'entourer sa propriété d'une haie, destinée à protéger une certaine intimité ou tout simplement à verdifier le site.

Comme toute végétation, ces haies demandent un certain entretien. Cependant, cette tâche n'est pas seulement liée à des exigences horticoles ou arboricoles mais touche aussi aux rapports de voisinage.

Selon la loi sur les routes, les propriétaires ont l'obligation de procéder à l'émondage des arbres et arbustes et de tailler les

haies vives bordant les voies publiques **jusqu'au 1^{er} novembre de chaque année.**

Art. 94 Haies vives

- ¹ Sur les tronçons rectilignes, les branches des haies vives doivent être distantes d'au moins 1,65 m du bord de la chaussée le long des routes publiques. Elles doivent être taillées chaque année, **avant le 1^{er} novembre.**
- ² Elles ne doivent pas s'élever à plus de 90 centimètres au-dessus du niveau de la chaussée.
- ³ Dans les courbes et à leur approche, les plantations sont interdites à l'intérieur des limites de construction, lorsqu'elles constituent un obstacle pour la visibilité des usagers.

Art. 95 Arbres

- ¹ Aucun arbre ne peut être planté, sur les fonds bordant une route publique, à une distance inférieure à 5 mètres du bord de la chaussée. Les plantations effectuées lors de travaux et d'installations de caractère édilitaire sont réservées. Les branches qui s'étendent sur la route doivent être coupées jusqu'à la hauteur de 5 mètres au-dessus de la chaussée.
- ² Les arbres d'ornement plantés lors de travaux et d'installations de caractère édilitaire, même s'ils sont sur le fonds voisin, ne peuvent être arrachés, coupés ou ébranchés que sur l'ordre de l'autorité qui les remplace à ses frais en cas de perte.

Dans les autres cas de haies limitrophes, l'art. 58 de la loi fribourgeoise d'application du Code civil suisse, dit ceci :

Art. 58 Clôtures (CCS 697) – Haies vives

- ¹ A moins d'entente entre les propriétaires voisins, la haie vive n'est plantée qu'à 60 centimètres de la ligne séparative des fonds. Si elle doit servir de clôture entre deux pâturages, elle peut être plantée dans l'alignement des bornes.
- ² La haie vive ne peut excéder 120 centimètres de hauteur après la tonte, qui doit s'effectuer au moins tous les deux ans ou, si la haie sépare deux pâturages, tous les quatre ans.
- ³ Le voisin ou la voisine a toujours le droit d'élaguer les branches de la haie qui avancent sur son fonds.
- ⁴ La législation sur les routes demeure réservée pour les haies vives qui bordent les routes publiques

Incinération des déchets en plein air



Ne brûlez aucun déchet en plein air ou dans votre chauffage à bois.



Pour préserver la santé et l'environnement, il est strictement interdit de brûler des déchets en plein air, dans un tonneau, dans une cheminée de salon ou dans un chauffage à bois.

La seule exception qui existe concerne de petites quantités de déchets à l'état naturel provenant des forêts, des champs ou des jardins.

La possibilité d'incinérer de tels déchets est soumise à des règles strictes :

1. Les déchets naturels doivent être secs (plus d'aiguilles ou de feuilles sur les branches, pas de déchets détrempés)
2. Leur incinération ne doit dégager que peu de fumée
3. La matière sèche doit être empilée en un tas non compact prenant feu rapidement
4. Seuls des produits non polluants tels que des feuilles sèches ou un peu de papier journal peuvent être utilisés pour allumer le feu
5. La Commune peut interdire l'incinération dans certaines zones.

Le grand retour du bois matière noble, locale et durable



Notre empreinte écologique est toujours plus marquée, il est temps de revenir aux fondamentaux et de redonner sa place au bois dans notre quotidien en phase de décarbonisation.

Par sa texture chaleureuse, sa création d'ambiance incomparable, le bois nous reconnecte avec notre environnement naturel. Ce matériau indigène qui pousse chaque jour sous nos fenêtres est encore largement sous-exploité. L'accroissement annuel des forêts fribourgeoises dépasse le demi-million de m³. Nous en exploitons chaque année environ 260'000 m³. En soustrayant les forêts improductives situées dans des secteurs inaccessibles ou escarpés, un peu moins de 100'000 m³ sont annuellement encore disponibles.

La mise en œuvre du bois amène une véritable plus-value régionale. Elle fournit du travail aux équipes forestières, puis à nos scieurs et pour terminer à de nombreux artisans menuisiers, ébénistes et j'en passe. Cette matière première transformée in situ est une véritable mine d'or locale. Cette constatation est encore plus flagrante lorsqu'on analyse les chiffres pour la production de bois-énergie. Le tableau ci-dessous résume bien le bilan financier pour une région. La valeur ajoutée est énorme. Tous ces flux financiers engendrent des places de travail locales, nourrissent des familles mais aussi génèrent des impôts pour nos institutions publiques. Ces dernières années et avec ce réflexe d'économie de proximité, plusieurs bâtiments notamment des écoles ont été construits ou sont en cours de construction en bois local dans le canton. Effort remarquable à pérenniser !

Capital investi et création de valeur



	Bois	Mazout	Gaz
Total	100.-	100.-	100.-
Région	50.-	16.-	14.-
Suisse	45.-	25.-	12.-
Etranger	5.-	59.-	74.-

Source : Energie-bois Suisse

Les énergies fossiles provoquent des dommages écologiques démesurés que ce soit par l'extraction, le raffinage ou encore le transport, à l'inverse le matériau bois est sobre et écologique. Il est malheureusement évident qu'en exploitant la totalité du potentiel bois encore disponible en Suisse, sous forme de matériau ou d'énergie, il ne pourra subvenir à l'ensemble de nos besoins.

Cependant, il est de notre devoir de tout mettre en œuvre afin d'exploiter l'entier de ce potentiel qui sommeille dans nos forêts. C'est une contribution de plus dans l'optique de réduire notre empreinte écologique en valorisant un matériau naturel au bilan carbone neutre.

De la forêt jusqu'au produit fini, l'ensemble des sous-produits est utilisé. Les billes de mauvaise qualité et une partie des branchages sont transformées en copeaux de bois pour alimenter les chauffages à distance. La sciure issue de la



Ecole de Marly en construction avec du bois local

fabrication de poutres ou planches est utilisée à la production de pellets pour les chauffages. L'écorce des troncs livrés en scierie alimentent les fours de séchage des produits du sciage et des chauffages à distance.

Il faut toutefois être raisonnable et ne pas tomber dans l'autre extrême en voulant absolument exploiter jusqu'à la dernière brindille. Cette pratique encore courante jusqu'au milieu du 20^{ème} siècle lors-qu'on se chauffait principalement avec des poêles domestiques n'est plus d'actualité. Une proportion d'arbres secs sur pied et de bois mort en forêt est indispensable au bon fonctionnement de notre écosystème. Cela permet de favoriser notamment une quantité d'insectes et de champignons gages d'une grande biodiversité et résilience du milieu. Contrairement à certaines croyances, ces bois en état de décomposition ne propagent aucune maladie.

Le clic utile

<https://www.holz-bois-legno.ch/fr>

Hauterive, février 2023



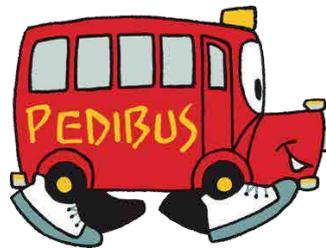
Frédéric Schneider

Ing. forestier du 1^{er} arrondissement
Service des forêts et de la nature

Et si on allait à l'école à Pedibus ?

Chaque jour, des milliers d'enfants se mettent en route vers l'école. Ce chemin, lieu de toutes les découvertes, représente pour beaucoup d'entre eux l'endroit où se nouent les amitiés et où ils peuvent appréhender le monde.

Le Pedibus contribue à assurer **une meilleure sécurité** des plus jeunes enfants sur le chemin de l'école et à renforcer leur autonomie. Il peut prendre en charge tous ou une partie des trajets hebdomadaires de et vers l'école ou l'arrêt du bus scolaire.



Pour une mobilité
d'avenir **ate**

Ligne Pedibus existante à Grolley :

*Ecole du bonheur -
Route du Sablion*

*Ecole du bonheur -
Fin du Chêne*

De nouvelles lignes peuvent être créées à tout moment depuis n'importe quel quartier.

Entre voisins, les parents s'organisent et définissent l'itinéraire et les horaires en fonction des besoins. Ils accompagnent les enfants à tour de rôle selon leurs disponibilités ; des grands-parents ou aînés du quartier peuvent aussi prendre le relais.

Le Pedibus contribue également à créer des liens dans les quartiers et favorise ainsi l'entraide.

Intéressé-e-s à rejoindre une ligne existante ou à créer une ligne dans votre quartier ?

La Coordination Pedibus Fribourg/ATE, en collaboration avec le Conseil des parents, vous informe et vous soutient.

Si vous vous organisez déjà avec vos voisins, annoncez-vous ! Vous pourrez profiter gratuitement d'une assurance et de matériel de sécurité. Vous contribuerez ainsi également à la sensibilisation pour les déplacements à pied à l'école et la mobilité douce !

Informations :

Coordination Pedibus Fribourg/ATE

076 430 05 58, fribourg@pedibus.ch

Toutes les informations sur notre site : www.pedibus.ch



A chaque situation de détresse, une écoute professionnelle. Sollicitons de l'aide en cas de besoin.

www.fr.ch/aide-difficultes



POUR TOUS

Plateforme d'information et de conseils sur la santé mentale:
www.santepsy.ch

POUR LES JEUNES

Site d'information, d'aide et d'échanges pour jeunes
www.ciao.ch



POUR LES PERSONNES CONCERNÉES PAR LES ADDICTIONS ET LEUR ENTOURAGE

Consultation en ligne pour les personnes concernées et leur entourage: www.safezone.ch

Renseignement, aide ou évaluation d'un comportement addictif dans le canton de Fribourg:

Tél. pour les jeunes et les mineur-e-s : 026 305 74 73
Tél. pour les adultes : 026 305 30 70

Consommation problématique d'alcool:
www.fr.ch/soutien-alcool



POUR LES PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCE ET DE HARCÈLEMENT

Conseils et aide gratuits, confidentiels et anonymes:
www.aide-aux-victimes.ch

Les centres de consultation dans le canton: www.fr.ch/centres-lavi-fribourg

Aide en cas de violences domestiques : Solidarité femmes – Centre LAVI

Centre de consultation LAVI pour enfants, hommes et victimes de la circulation



POUR TOUS

Parfois on aimerait parler avec quelqu'un de façon anonyme - joignable à tout moment:

Tél. 143, aussi e-mail et chat
www.143.ch



POUR LES PERSONNES EN DIFFICULTÉ PSYCHIQUE

Conseils et accompagnement des personnes, leurs familles et leurs proches

Tél. 026 424 15 14
www.afaap.ch



POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES

Conseils en cas de questions, de problèmes et de situations d'urgence - 24h/24 et gratuit:

Tél. 147, aussi e-mail, chat et sms www.147.ch



POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES

Permanence sociale:

Conseils, écoute et soutien pour les jeunes entre 12 et 25 ans:
www.reper-fr.ch/fr/rue-realizations

Centres d'animation: Activités et soutiens pour les enfants et les jeunes de 4 à 25 ans:
www.reper-fr.ch/fr/centres-d-animation | Tél. 026 322 29 01



POUR TOUS

Urgences psychiatriques:

Tél. 026 305 77 77

Soutien aux personnes proches d'une personne qui souffre d'un trouble psychique: www.rfsm.ch/vous-etes-patient-ou-un-proche-bienvenue-sur-la-plateforme-proches-du-rfsm



POUR LES PERSONNES TOUCHÉES PAR LA PAUVRETÉ

Conseil social et aide pendant la crise du coronavirus

Conseil social en cas de dettes
Tél. 026 321 18 54
www.caritas-fr.ch



POUR PARENTS ET PERSONNES DE RÉFÉRENCE

Conseils concernant l'éducation et les situations d'urgence - 24h/24: Tél. 058 261 61 61, chat ou e-mail www.projuventute.ch/conseils-aux-parents



POUR LES PERSONNES AYANT DES COMPORTEMENTS VIOLENTS

Écoute, soutien et accompagnement professionnels aux auteurs-e-s de violence pour les aider à surmonter leurs comportements et éviter de les reproduire.

Tél. 0848 08 08 08 (Fr. 0.04/min)
SMS: 079 703 36 57
info@ex-pression.ch
www.ex-pression.ch/fr



POUR TOUS

Information et orientation sociales. Les bonnes adresses pour les bonnes informations
Rue du Criblet 13 1700 Fribourg: lu, ma, ve 12h-18h, me 9h-13h, je 12h-19h

Tél. 0848 246 246 lu, ma, je, ve 14h-18h fribourgpourtous@fr.ch
www.fribourgpourtous.ch



POUR LES PERSONNES NECESSITANT DE L'AIDE AU QUOTIDIEN

Soutien et aide au quotidien:
Tél. 026 347 39 40
www.croix-rouge-fr.ch



POUR LES FAMILLES

Conseil conjugal et familial, thérapie de couple, médiation familiale lors de séparation, soutien pour les enfants et adolescents en cas de maladie, deuil d'un proche ou séparation des parents.

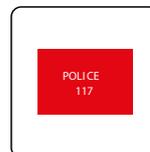
Tél. 026 322 10 14
www.officefamilial.ch/fr/permanence@officefamilial.ch



POUR LES PERSONNES ÂGÉES

Aide pour les achats, services de repas, astuces de santé et conseils:

Tél. 026 347 12 40 (lu-ve 8h30-12h00 et 14h-16h30) 7/7, 24h/24 à info@fr.prosenectute.ch
www.fr.prosenectute.ch



POUR TOUS

Appel d'urgence à la police pour tous les cas: Tél. 117



POUR LES ENFANTS, LES JEUNES ET LEURS FAMILLES

Accompagne et aide en cas de difficultés, aide si un enfant est en danger: Tél. 026 305 15 30
Blvd de Pérolles 24 à Fribourg: lu-ve 14h-17h



POUR LES FAMILLES

Accompagne les familles et toutes les personnes concernées par l'éducation d'enfants de 0 à 7 ans
Entretiens par Tél : 026 321 48 70
contact@educationfamiliale.ch
(coûts 30.- pour les non-membres)



POUR LES PERSONNES CONCERNÉES PAR LES ABUS SEXUELS

Espace de soutien et de prévention – abus sexuels
www.espas.info



POUR TOUS

Information, conseil et soutien en matière de santé sexuelle.
www.fr.ch/cfss



La Sarine se digitalise

NOUVEAU

Lancement de l'application iSarine le 6 mars 2023

La Sarine se digitalise et souhaite offrir un nouvel instrument d'information innovant permettant d'améliorer la communication entre autorités et habitant·e·s. Cette application donne un moyen de communication supplémentaire aux autorités pour informer rapidement la population.

L'Association régionale de la Sarine a coordonné la mise en place de cette application à disposition des communes et des principales institutions du district. Simple et rapide, cette application permet d'informer en temps réel sur des sujets communaux d'actualité. Fermeture exceptionnelle d'une route, d'un parking, changement d'horaire de la déchetterie, interdiction de faire des feux de forêts et bien plus encore !

En tout temps, vous serez informé·e par notification. Plus besoin de rechercher l'information, elle vient à vous! Chaque commune et institution dispose de son propre canal de diffusion que vous pouvez ajouter à votre liste de canaux favoris.

Téléchargez-la dès maintenant !



Téléchargez dès maintenant iSarine !

App Store



Google Play



Association
Régionale
de la Sarine

Jobby

Manifestations

Les animations prévues de la commission culturelle

Grolley animé – mai à septembre 2023

Plusieurs concerts auront lieu de mai à septembre 2023

Voir le programme :

<https://culture-grolley.ch/grolley-anime/>



Fête nationale – 1^{er} août 2023

La commission culturelle organise le 1^{er} août

Marché d'automne – 14 octobre 2023

C'est bien le deuxième weekend du mois d'octobre qu'aura lieu le traditionnel marché d'automne.

Un grand nombre de stands vous attendront.

Soirée des contes – 31 octobre 2023



Fin de saison musicale - Dates et informations importantes

Concernant la fin de la saison musicale 2022-2023, notre société de musique, l'Avenir de Grolley, a le plaisir de vous communiquer les dates suivantes :

Jeudi 8 juin 2023	09h30	Fête-Dieu à Grolley (en cas de beau temps, messe à l'extérieur)
-------------------	-------	--

Dimanche 25 juin 2023	Fête Patronale à Grolley (messe)
-----------------------	----------------------------------

Toutes les musiciennes et tous les musiciens de l'Avenir de Grolley se réjouissent d'avance de vous rencontrer et de fraterniser avec vous à l'occasion de ces différentes manifestations.

Cordiales salutations et très bel été à tous !

Société de musique l'Avenir de Grolley



MERCREDI
7 JUIN

Dès 11h30

- Repas d'entreprises avec animation

CHF 80.- / PERS.
Uniquement sur inscription

- Débat sur le sport de compétition avec des sportifs pros, anciens footballeurs de Grolley

JEUDI
8 JUIN

16h30

- Match des anciennes gloires du FC Grolley

• Apéritif officiel

• Apéritif du Club des 100

• Soirée raclette

• Bar ambiance

VENDREDI
9 JUIN

19h30

- Match aux cartes par équipes

CHF 30.- / PERS.
AVEC COLLATION
Inscription recommandée

- Ouverture de la cantine à 18h30

SAMEDI
10 JUIN

Dès 09h00

- Journée finale Sarinoise Juniors E

19h30

- Soirée bavaroise
- Repas
- Orchestre & Show « Alpenweiss »
- Apéritif offert

CHF 70.- / PERS.
Uniquement sur inscription

Inscriptions pour le **repas d'entreprises**, le **match aux cartes** et la **soirée bavaroise** (délai au 15 mai 2023):

FCGROLLEY@HOTMAIL.COM

RAIFFEISEN

Divers

Paroisse de Grolley

L'église se refait une beauté

Depuis quelques temps, l'église de Grolley sort timidement de son emballage dans lequel elle est cachée depuis plusieurs mois laissant apparaître sa nouvelle couleur coquille d'œuf ainsi que son coq doré veillant à la ronde.

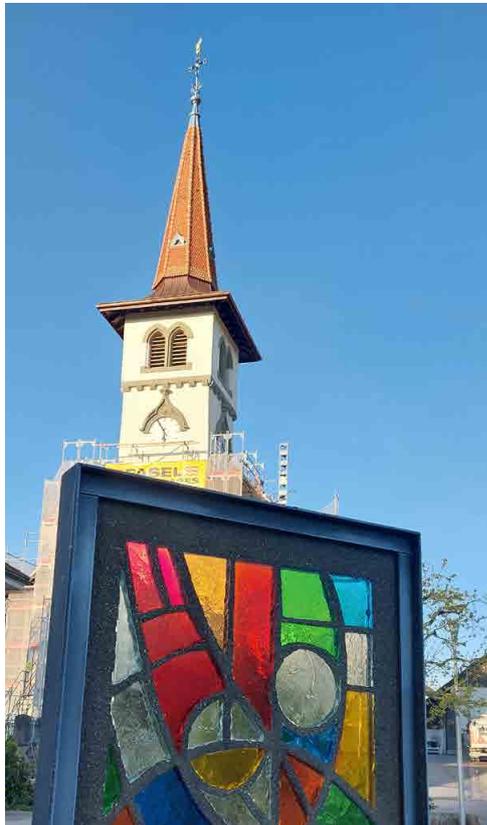
Cette demoiselle est une jeune centenaire. Et à l'âge vénérable de 115 ans, il était normal de penser à une cure de jouvence.

Au fil du temps, des améliorations techniques, des adaptations au culte et des travaux d'entretien nécessaires ont été régulièrement exécutés sous le regard avisé des différents conseillers et conseillères de paroisse. Des travaux plus importants sont intervenus pour l'adaptation du chœur et du mobilier à la nouvelle liturgie en 1974-1975 ainsi qu'une restauration générale par étapes de 1980 à 1990.

Après la phase d'étude réalisée par l'architecte Antoine Vianin, il s'est avéré que des travaux de conservation et de restauration sur l'enveloppe (clocher, façades, toitures et pourtour de l'église) devenaient nécessaires. Le 16 décembre 2021, la réalisation de ces travaux a été accordée par l'Assemblée pour un budget d'environ 2 millions de francs.

Les travaux entrepris dans la première phase ont été l'assainissement des pieds de façades sur le pourtour de l'église, la restauration des faces de la tour et des façades de l'édifice, la restauration de la toiture de la flèche, l'entretien et la réfection des autres toits ainsi que la rénovation de la sonnerie des 4 cloches.

L'intérieur de l'église sera rafraîchi, le rose laissera place ici aussi à une teinte coquille d'œuf plus sobre et les soubassements revêtiront une couleur molasse en accord avec le grès coquillé du sol. La sonorisation et l'éclairage seront améliorés et diverses œuvres comme le chemin de croix seront restaurées.



L'ancienne morgue sera réaffectée en local de conservation et exposition d'objets de culte.

Il est à signaler que les paroissiens partagent leur église avec une colonie plutôt discrète. Peut-être les avez-vous déjà croisées en plein vol lors d'une soirée d'été ? Il s'agit de sérotines, une chauve-souris présente en Europe et qui établit ses colonies principalement dans des bâtiments. Afin de les préserver, il n'y a pas eu de travaux sous le toit, endroit où elles nichent, d'avril à juillet 2022.

Nous remercions toutes les personnes engagées dans ce projet et nous nous réjouissons de vous retrouver lors de l'inauguration de l'église le 25 juin 2023 lors de la fête patronale.

Renouvellement du Conseil de paroisse

Comme tous les cinq ans, les conseils de paroisse du canton de Fribourg sont confrontés aux élections.

Deux conseillers paroissiaux, Vanessa Mezger et Aires Ramos, ont décidé de ne pas se représenter pour la nouvelle législature. La paroisse de Grolley les remercie très sincèrement pour leur engagement en faveur de la communauté.

Dans le délai légal, les autres membres du Conseil de paroisse, Aurélie Lang, Martine Achermann et Philippe Gauderon ont déposé une liste complétée par les candidatures de Damien Aebischer et Rui Freire. Comme aucune autre liste n'a été

déposée, la liste du Conseil de paroisse a été élue de manière tacite.

L'assermentation des membres du nouveau Conseil de paroisse aura lieu le 29 avril prochain. C'est à cette date que débutera la nouvelle législature qui se terminera au printemps 2028. ■



ASG

Amicale
des sociétés
de Grolley

L'ASG
vous souhaite la bienvenue
dans notre village

Sports

Loisirs

Culture

Musique

Gym

Théâtre

Chant

Jeunesse

Futnet

Scouts

Foot

Unihockey

Tennis

Feu

Voltige

Chœur Mixte "La Concorde"
1772 Grolley
« Chanter »
C'est bon pour la santé !

Rejoignez-nous à l'Ecole de Grolley
Tous les mardis soir à 20h00
Dans la joie et la bonne humeur
<https://cmgrolley.ch>
Vincent Sembach 079 207 92 59

Société de musique l'Avenir de Grolley

les pistons vous demandent ?

Rejoignez notre Brass Band !
N'hésitez pas à prendre contact via les réseaux sociaux ou par notre site internet.
Les débutants sont bienvenus au sein de notre école de musique !

Au plaisir de vous rencontrer,
la société de musique l'Avenir de Grolley

Olivier Rossy, président
Les Thurlings 57
1772 Grolley
079 217 92 29

contactez-nous sur:
Facebook: l'avenir de Grolley
Instagram: lavenirdegrolley
www.avenir-grolley.ch

*Envie d'un avant-goût ?
Venez nous écouter!*

Le P'tit Trac
THEATRE-GROLLEY.ch

Viens jouer avec nous !

FSG Gym-Sports Grolley

11 GROUPES D'ACTIVITÉS

Pour tous âges
de enfants dès 2½ ans
à adultes et seniors
GARDEZ LA FORME !

INFOS
contact@fsg-grolley.ch
Ulysse Auderset
079 271 61 31

CASE POSTALE 23
1772 GROLLEY
www.fsg-grolley.ch

AMICALE JEUNESSE DE GROLLEY

Envie de maintenir le contact avec des jeunes motivés de ton âge ?
Rejoins-nous ! (dès 16 ans)

Informations
Justin Corninboeuf
079 903 59 44

www.jeunessegrolley.ch
@jeunedegrolley

Votre Club de Tennis Régional

TC GROLLEY POUR BAMBINS JUNIORS ADULTES

www.tcgrolley.ch

Voltige Grolley
Sibylle Curty

+41 78 629 69 76
sibyllecourty@gmail.com
www.voltige-grolley.ch
Rte de la Pantar 40, 1772 Grolley

Tu aimes la gymnastique, la danse, et tu cherches un nouveau défi ?
Alors viens essayer un nouveau sport et rejoins nous au manège de Grolley pour des cours de voltige équestre !

Futnet Club Grolley Bulldog's

Marc-Antoine Bovet, Président
Impasse du Melley 12
1772 Grolley

Envie de découvrir ce magnifique sport !
N'hésitez pas à prendre contact via les réseaux sociaux.
Les juniors sont bienvenus au sein de notre club.
On vous attend nombreux !
Vive le Futnet

Contactez-nous sur :
Facebook: Grolley Bulldog Futnet
Instagram: Grolley_bulldog_futnet

Le groupe scouts Les Troubadours

Vous voulez découvrir un nouveau monde ?
Vous aimez la nature ?
Vous voulez apprendre en vous amusant ?
Venez découvrir le monde du scoutisme à partir de la 1H !

Informations :
secretaire@scoutstroubadours.ch
<https://scoutstroubadours.ch>

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS PONTAUX-NIERLET-GROLLEY-CORSALLETES

« Sécuriser, sauver, tenir, protéger, maîtriser »

Football-Club Grolley
Equipes Juniors (A à G) et Actifs

Renseignements :
fcgrolley@hotmail.com

UHC GROLLEY
Unihockey Club

- Entraînements tous les mardis soir de 20h00 à 22h00 à la salle de gym à Grolley
- Équipe mixte et de tout âge
- Contact : Karin Ballaman 079 579 79 46
karinballaman@gmail.com
- Tu es motivé-e à jouer ? Viens nous rejoindre !

<https://www.grolley.ch/annuairedesocietes>

Exprime-toi librement En jouant de la musique

A quoi ressemblent nos cours ?

On te prêtera un instrument de musique gratuitement (sauf percussion et piano) et tu pourras commencer directement les cours à la salle de l'école de Grolley avec un de nos talentueux professeurs.

Une leçon hebdomadaire de solfège t'es **offerte** en plus du cours, pour te permettre de progresser plus rapidement en travaillant les sons, la rythmique et un tas de choses amusantes ! **Fantastique me diras-tu ! Ce n'est pas fini !** Ce cours collectif te fera découvrir plein de nouveaux amis de ton âge !

Nos cours de musique sont ouverts à tous les jeunes et adultes souhaitant apprendre à jouer d'un instrument de musique de cuivre, de percussion ou le piano.

Quel est ton avenir musical ?

Après quelques années de cours avec ton professeur, tu pourras rejoindre le Young Harmonic Band. **Waouh ? Tu ne connais pas ? Laisse moi te présenter !** C'est un ensemble composé de jeunes comme toi qui se réunissent tous les samedis matins pour faire de la musique en groupe ! Après ça, tu rejoindras les rangs de **l'Avenir de Grolley**, pour y jouer et progresser auprès des grandes personnes.



Comment Commencer à l'EMAG ?

C'est très simple ! Choisis ton instrument au verso de cette feuille et inscris-toi avec l'aide de tes parents.

Si tu as des questions, n'hésites pas à contacter **Mario Jaquet**, responsable de notre Ecole de musique, au numéro suivant : 079 438 25 56.

Regarde de l'autre côté
direction l'aventure !

EMAG 
ECOLE MUSIQUE AVENIR GROlLEY



Inscription

Ecole de Musique de l'Avenir de Grolley

Apprends-nous en plus sur toi !



Nom : _____
 Prénom : _____
 Adresse : _____
 Localité : _____
 Fils/Fille de : _____
 Date de naissance : ___ / ___ / _____ Numéro de téléphone : _____
 Adresse mail : _____

Quels sont tes choix ?

Je souhaite faire partie de l'école de musique (à cocher) :
 Oui Non

Si oui, quel instrument souhaites-tu apprendre ? (si tu ne sais pas encore, tu peux laisser vide !)

- | | | |
|---|--------------------------------|---------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Cornet | <input type="checkbox"/> Alto | <input type="checkbox"/> Euphonium |
| <input type="checkbox"/> Trombone | <input type="checkbox"/> Basse | <input type="checkbox"/> Batterie |
| <input type="checkbox"/> Percussion (xylophone,...) | <input type="checkbox"/> Piano | <input type="checkbox"/> Autre: _____ |

Je joue déjà d'un instrument de musique : _____

Magnifique ! N'oublie pas de nous retourner ton inscription !

Par poste à : Ecole de musique - EMAG, p.a. Société de musique l'Avenir, Les Thurlings 57, 1772 Grolley
 Ou par mail à : ecole.musique@avenir-grolley.ch
 Besoin d'aide ? Contacte Mario Jaquet au 079 438 25 56



Gym Sports Grolley

La société Gym Sports Grolley vous propose de réserver d'ores et déjà les dates suivantes :

- **Une journée découverte** ouverte à tous et à toutes qui aura lieu **le 9 septembre 2023**. Cette journée a pour but de faire découvrir aux habitants de Grolley et à ses alentours ce que nous faisons tout du long de l'année. A travers différents jeux et sports organisé par nos moniteurs, toutes les générations sont invitées à venir participer.
- **Notre assemblée générale** se déroulera **le 6 octobre 2023**. Vous êtes intéressé à intégrer notre société ? N'hésitez en aucun cas à venir nous voir.
- Notre société organise aussi **un nouvel an** qui aura lieu **le 31 décembre 2023**. Il s'agit d'un grand repas convivial avec de la musique et une excellente ambiance.

Si vous désirez plus d'informations, n'hésitez pas à consulter notre site ([hiips://fsg-grolley.ch](https://fsg-grolley.ch)) ou à directement contacter notre secrétaire (contact@fsg-grolley.ch)

Le comité de la FSG-Grolley

Présentation de nos différents groupes



CASE POSTALE 23
1772 GROlLEY
www.fsg-grolley.ch

Venez découvrir l'une de nos activités de gym! 2 séances d'essai gratuites avant d'adhérer.

C'est avec plaisir que nos monitrices et moniteurs vous accueilleront dans l'un des **11 groupes** de notre société à la halle de gym de l'école.

INFO : Ulysse Auderset 079 271 61 31
Christian Racordon 079 625 86 26 (dès 16h30)

GROUPES de gym	Année scolaire ÂGE	ACTIVITÉS	REPRISE Jour et heures	MONITRICES / MONITEURS	Tél. Mobile	COTISATION ANNUELLE
1 Parents & enfants	dès 2½ ans	Gymnastique et jeux avec maman ou papa	6 septembre 2022 Mardi 16h45 à 18h	Naomi Clerc	079 774 62 12	CHF 80.-- 1 enfant +1 parent CHF 40.-- par enfant suppl.
2 Infantine	1H - 2H	Agilité / Coordination / Jeux / Concours FFG	6 septembre 2022 Mardi 15h30 à 16h45	Valérie Brülhart	026 475 30 16 079 583 79 16	CHF 70.-- par enfant
3 Jeunes gymnastes I	3H - 5H	Agilité / Coordination / Jeux / Concours FFG	2 septembre 2022 Vendredi 15h30 à 16h45	Corinne Ferri	076 400 68 29	CHF 70.-- par enfant
4 Jeunes gymnastes II	9 - 11 ans	Agilité / Coordination / Jeux / Concours FFG	2 septembre 2022 Vendredi 18h00 à 19h30	Anthony Fehér Léo Oguey	079 785 49 32 079 676 17 00	CHF 70.-- par enfant
5 Jeunesse polysport	12 - 15 ans	Jeux / Circuit training / Tournoi FFG	7 septembre 2022 Mercredi 19h à 20h30	Zacharie Monnet	075 430 18 93	CHF 70.-- par personne
6 Polysport	16 - 25 ans	Jeux / Circuit training / Tournoi FFG	5 septembre 2022 Lundi 18h45 à 20h15	Anthony Fehér	079 785 49 32	CHF 70.-- par personne
7 Zumba	dès 20 ans	Zumba	5 septembre 2022 Lundi 20h15 à 21h15	Valérie Steffen	079 545 66 02	CHF 80.-- par personne
8 Gym santé	dès 50 ans	Forme et souplesse dans un esprit dynamique	5 septembre 2022 Lundi 18h à 18h45	Rose-Marie Pauchard	026 466 28 91	CHF 80.-- par personne
9 Volley loisir	dès 20 ans	Condition physique / Jeux / Tournoi volley FFG	7 septembre 2022 Mercredi 20h30 à 22h30	Clément Jalibert Cyril Gaston	079 898 69 10 079 388 40 84	CHF 80.-- par personne
10 Badminton	dès 20 ans	Entraînement technique / Jeux / Tournoi	1^{er} septembre 2022 Jeudi 20h30 à 22h30	Christophe Auderset Jean-Pascal Baeriswyl	079 962 10 25 026 475 14 12	CHF 80.-- par personne
11 Yoga	dès 20 ans	Souplesse / Relaxation	2 septembre 2022 Vendredi 17h à 18h10	Caroline Ayer	078 613 50 89	CHF 80.-- par personne

111@fsg.ch



 *Votre Club
de Tennis
Régional*

TC
GROLLEY

POUR
BAMBINIS
JUNIORS
ADULTES



www.tcgrolley.ch

VOUS AIMEZ LE CHEVAL
ET LA GYM?



ALORS VENEZ ESSAYER LA
VOLTIGE ÉQUESTRE LORS D'UN
COURS D'ESSAIE OU D'UN CAMP !

POUR PLUS D'INFO, SCAN LE QR CODE



Commune de Grolley



Horaires d'ouverture

Administration communale

	Horaires normaux		Horaires d'été du 10.7 au 20.08.2023	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi	8h00 à 11h00	13h30 à 18h00	Lundi	8h00 à 11h00 Fermé
Mardi	7h30 à 11h00	Fermé*	Mardi	8h00 à 11h00 Fermé
Mercredi	8h00 à 11h00	Fermé*	Mercredi	8h00 à 11h00 Fermé
Jeudi	7h30 à 11h00	13h30 à 18h00	Jeudi	8h00 à 11h00 Fermé
Vendredi	Fermé*	Fermé	Vendredi	Fermé Fermé

*permanence téléphonique de 8h00 à 11h00 ou 14h00 à 16h00

Ces horaires ne vous conviennent pas ? Fixez un rendez-vous en nous contactant au 026 476 03 60
Veille de fête l'administration ferme à 16h00

Jours fériés et chômés :

- jeudi **18 mai** 2023 • lundi **29 mai** 2023 • jeudi **8 juin** 2023
- mardi **1^{er} août** 2023 • mardi **15 août** 2023 • mercredi **1^{er} novembre** 2023
- vendredi **8 décembre** 2023 • lundi et mardi **25 et 26 décembre** 2023

Grande déchetterie

Mercredi 14h30 – 18h00 (horaire d'hiver)
du 30.10.2022 au 25.03.2023
du 29.10.2023 au 31.12.2023

Mercredi 15h30 – 19h00 (horaire d'été)
du 26.03.2023 au 28.10.2023

Samedi 09h00 – 12h00

Une application est disponible pour smartphone MEMODéchets,
vous y trouvez toutes les informations utiles pour
l'élimination de vos déchets ordinaires ou spéciaux.



Cette publication est imprimée en Suisse chez media f imprimerie SA

